

## Certificat Intervenant-e spécialisé-e dans le domaine de la justice pénale

Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO

Cycle de formation 2021-2022

PHOTO

### Formulaire d'inscription

A retourner **avant le 31 janvier 2021**

à la HETSL, Unité de formation continue, ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne

#### Renseignements généraux et coordonnées privées

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe : F  M  Date de naissance : .....

Adresse privée complète : .....

.....

Téléphone privé : ..... Téléphone portable : .....

E-mail : .....

#### Coordonnées professionnelles

Nom de l'employeur : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone professionnel : .....

Profession : .....

Poste occupé : .....

**Formation(s) professionnelle(s) : certificat(s) et diplôme(s)**

.....  
.....  
.....

**Formation(s) continue(s) réalisée(s) : lieux, certificat(s), attestation(s)**

.....  
.....  
.....

**Expérience(s) professionnelle(s) : brève description**

.....  
.....  
.....

**Fonction exercée actuellement : brève description**

.....  
.....  
.....

**Conditions financières :**

<p><u>Article 5 du règlement de formation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'UFC.</li><li>- La formation doit être intégralement payée au plus tard 15 jours avant le premier jour de cours.</li><li>- En cas de désistement :<ul style="list-style-type: none"><li>o la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.</li><li>o les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Après confirmation d'admission : 20%</li><li>▪ Jusqu'à 30 jours avant le début de la formation : 50%</li><li>▪ Moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus</li></ul></li></ul></li><li>- En cas d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.</li><li>- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.</li></ul>
---

**Joindre les annexes suivantes :**

- 1) Curriculum Vitae
- 2) Copie des certificats et diplômes obtenus
- 3) Copie carte d'identité ou passeport
- 4) Copie du récépissé de votre finance d'inscription (CHF 200.-) payable sur le CCP 10-18214-4 avec mention « Inscription CAS ISJ projet n° : 30056 »
- 5) Une photographie
- 6) Lettre de motivation
- 7) Attestation de l'employeur si nécessaire

**Note :** votre demande d'inscription ne sera prise en compte qu'au paiement de la finance d'inscription.  
**Seuls les dossiers complets munis de toutes les annexes seront examinés par la commission de sélection.**

En soumettant ce dossier de candidature, j'autorise la HES-SO (ou la haute école) à requérir des informations complémentaires dans le cadre du traitement de ma candidature auprès des écoles préalablement fréquentées et j'autorise ces dernières à fournir les informations me concernant.

**Je m'inscris pour :**

- La formation CAS HES-SO Intervenant-e spécialisé-e dans le domaine de la justice pénale, cycle de formation 2021-2022.

Je m'engage à participer à l'ensemble de la formation.

**Finance d'inscription** (non remboursable) : CHF 200.- (CCP 10-18214-4 avec mention « Inscription CAS ISJ projet : 30 056 »)

**Frais de formation** : CHF 6'600.- (payable 15 jours avant le premier jour de cours).

J'ai pris connaissance des conditions d'admission indiquées dans le descriptif de la formation ainsi que des conditions financières et les accepte.

Date : ..... Signature : .....

## ACCORD DE L'EMPLOYEUR

(document facultatif, à remplir uniquement si le ou la candidat·e doit négocier des conditions financières ou des congés, afin de suivre la formation dans de bonnes conditions)

Nom de l'employeur : .....

Adresse : .....

.....

### Autorise

Madame / Monsieur .....

à participer au

### **CAS HES-SO Intervenant·e spécialisé·e dans le domaine de la justice pénale Cycle de formation 2021-2022**

*L'employeur confirme avoir pris connaissance du programme de ce cycle et s'engage à accorder à son employé·e les conditions nécessaires à sa participation régulière à la formation.*

*Il accepte que son employé·e présente, au cours de cette formation, des situations tirées de sa pratique professionnelle – chaque participant·e à cette formation étant bien entendu tenu·e à entière confidentialité.*

Date : ..... Timbre de l'employeur :